



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Direction générale
Service Organisation et Planification

Réorientations pour les élèves de l'Enseignement secondaire II

Informations en vue des inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027

Version adoptée en janvier 2026



www.ge.ch/c/es2/reorientations

Table des matières

1. CONDITIONS RÈGLEMENTAIRES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX	4
1.1 CONDITIONS RÈGLEMENTAIRES	5
1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
1.3 RÉORIENTATIONS DES ÉLÈVES ISSUS DU DUAL	6
1.4 RÉORIENTATIONS VERS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PLEIN TEMPS (EN ÉCOLE) HORS COMMERCE	6
1.5 RÉORIENTATIONS VERS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DUALE (EN ENTREPRISE)	6
1.6 MOUVEMENTS ENTRE LES FORMATIONS PRÉQUALIFIANTES ET LES FORMATIONS CERTIFIANTES DE L'ES II	6
1.7 MOUVEMENTS ENTRE L'ACCESII ET LES FORMATIONS CERTIFIANTES DE L'ES II	7
2. SCHÉMA DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II ET TERTIAIRE B.....	8
3. JE SUIS EN FORMATION AU COLLÈGE DE GENÈVE	9
3.1 <input checked="" type="checkbox"/> EN 1ÈRE ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)	10
3.2 <input checked="" type="checkbox"/> EN 2ÈME ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)	11
3.3 <input checked="" type="checkbox"/> EN 3ÈME ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)	12
4. JE SUIS EN FORMATION À L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE	13
4.1 <input checked="" type="checkbox"/> EN 1ÈRE ANNÉE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG)	14
4.2 <input checked="" type="checkbox"/> EN 2ÈME ANNÉE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG)	15
4.3 <input checked="" type="checkbox"/> EN 3ÈME ANNÉE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG)	16
5. JE SUIS EN FORMATION, EN VOIE PLEIN TEMPS, DANS UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMMERCE (CFP COMMERCE)	17
5.1 <input checked="" type="checkbox"/> EN 1ÈRE ANNÉE, EN VOIE PLEIN-TEMPS, DU CFP COMMERCE (CFP COM.)	18
5.2 <input checked="" type="checkbox"/> EN 2ÈME ANNÉE EN VOIE PLEIN-TEMPS DU CFP COMMERCE (CFP COM.)	19
6. JE SUIS EN FORMATION, EN VOIE PLEIN-TEMPS, DANS UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE HORS COMMERCE (CFP HORS COM.).....	20
6.1 <input checked="" type="checkbox"/> EN 1ÈRE ANNÉE EN VOIE PLEIN-TEMPS D'UN CFP HORS COMMERCE	21
6.2 <input checked="" type="checkbox"/> EN 2ÈME ANNÉE EN VOIE PLEIN-TEMPS D'UN CFP HORS COMMERCE	22
7. ANNEXES	23
7.1 ACRONYMES :	24
7.2 RESPONSABLES DES RÉORIENTATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
7.3 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PARCOURS-TYPE (NON EXHAUSTIF).....	25
7.4 CONDITIONS D'ADMISSION DEPUIS LA 11 ^{ÈME} ANNÉE DU CYCLE D'ORIENTATION (CO).....	28
7.5 CdG : PRÉSENTATION DE LA GRILLE HORAIRES	29
7.6 ECG : PRÉSENTATION DES CURSUS ECG	30
7.7 CFP COMMERCE : PRÉSENTATION DES CURSUS (POUR UNE ENTRÉE EN FORMATION JUSQU'À LA RENTRÉE 2022-2023)	32
7.8 FORMATIONS EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE COMMERCE À PLEIN TEMPS AU CFP COMMERCE (POUR UNE ENTRÉE EN FORMATION DÈS LA RENTRÉE 2023-2024).....	34
ALM.....	35
CRÉER UNE DEMANDE	37
EDITER / CONSULTER UNE DEMANDE	38
ASSIGNÉ À	39
STATUT DE LA DEMANDE	39
ELÈVE ET NBDS	40
ONGLETS À RENSEIGNER.....	40

LE PRÉQUALIFIANT	42
CONTRÔLE À LA SAISIE	44
PIÈCES JOINTES	45
PROBLÈMES D'ACCÈS	47
DOCUMENTATION ALM	48

1. CONDITIONS RÈGLEMENTAIRES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1 CONDITIONS RÈGLEMENTAIRES

Selon l'article 68 du règlement relatif à l'admission dans l'enseignement secondaire II (RAES-II ; C 1 10.33) :

¹ Les conditions de réorientation basées sur la prise en compte des acquis de formation sont réglées par des dispositions internes publiées chaque année par la direction générale de l'enseignement secondaire II.

² Une réorientation peut entraîner des tests et/ou un rattrapage spécifique à la charge de l'élève.

³ Sous réserve de remplir les conditions scolaires et d'âge, les élèves ont droit à 2 réorientations entre les filières plein temps de l'enseignement secondaire II.

⁴ Une seule réorientation est autorisée entre la filière de culture générale, la filière gymnasiale et la formation professionnelle initiale d'employée ou employé de commerce en voie plein-temps.

⁵ L'élève réorienté dans la même année de scolarité entre les filières de culture générale, gymnasiale et la formation professionnelle initiale d'employée ou employé de commerce en voie plein-temps est considéré comme redoublant dans sa nouvelle filière de formation.

⁶ Les élèves ayant intégré une filière professionnelle en voie duale ou en voie plein temps, hors formation professionnelle initiale d'employée ou employé de commerce en voie plein-temps, à l'issue du cycle d'orientation peuvent uniquement se réorienter dans une filière pour laquelle ils étaient admissibles au terme de la 11^{ème} année.

⁷ Ils peuvent également prétendre à une réorientation dans une filière pour laquelle ils étaient admissibles en classe préparatoire.

A noter qu'à la suite de la modification réglementaire des conditions de domicile (art. 74, al. 1 RAES-II – modifications du 18 juin 2025) :

Les élèves admis dans l'enseignement secondaire II avant la rentrée scolaire 2026 et ne remplissant plus les conditions de l'article 3, alinéa 1, dans sa teneur issue de la modification du 18 juin 2025 sont autorisés à terminer leur parcours de formation jusqu'à l'obtention du titre. En cas d'échec lors de l'année scolaire 2025-2026, ils peuvent bénéficier de la réorientation prévue à l'article 68 pour la rentrée scolaire 2026-2027 uniquement.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Une réorientation se décrit par un mouvement entre deux filières de formation certifiantes au sein de l'enseignement secondaire II.

Une réorientation implique un travail d'orientation auprès d'une psychologue conseillère ou d'un psychologue conseiller en orientation.

Dispositions particulières :

- Le refus de redoublement dans une filière n'empêche pas une réorientation dans la même année de scolarité.
- Toute réorientation doit être formalisée – au plus tard – à la fin d'une année scolaire.
- Une réorientation entre une filière professionnelle hors commerce et le Collège, l'ECG ou le CFP Commerce n'est pas considéré comme un redoublement.
- Un triplement n'est possible que lors d'un changement de filière.
- Il est impossible de tripler dans une voie de maturité (MP1, CdG).
- L'élève promu ou autorisé à redoubler dans sa filière de provenance peut prétendre à y être réintégré jusqu'au 30 septembre dans la limite des places disponibles et de l'organisation scolaire. Ce mouvement n'est pas considéré comme une réorientation.

- Les élèves souhaitant être réorientés en Maturité professionnelle intégrée (MP1) Commerce, en voie plein temps, doivent être en possession d'un permis de travail valide. Toute autre situation doit préalablement faire l'objet d'une évaluation individuelle.
- Pour l'intégration en formation professionnelle hors commerce, en voie plein temps, la priorité est donnée aux élèves mineurs.
- L'admission en maturité spécifique ECG (MSP) après l'obtention du certificat ECG et en maturité professionnelle post (MP2) après l'obtention d'un CFC ne sont pas considérés comme des réorientations.
- Les parcours non décrits dans la présente brochure dans les pages 8 à 21, ne sont pas possibles.

1.3 RÉORIENTATIONS DES ÉLÈVES ISSUS DU DUAL

- Les apprenties et apprentis sous contrat d'apprentissage ou dans le délai des 3 mois suivant la résiliation du contrat qui souhaitent une réorientation vers une formation plein-temps, doivent passer par un processus de réorientation, géré par les doyennes et doyens des CFP de rattachement.
- Les apprenties ou apprentis souhaitant se réorienter ou s'il ne parvient pas à trouver un nouvel employeur pendant la période de trois mois après la rupture de son contrat, sont inscrites, inscrits par la conseillère, le conseiller en formation à CAP-Formations.

1.4 RÉORIENTATIONS VERS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PLEIN TEMPS (EN ÉCOLE) HORS COMMERCE

- Tous les élèves peuvent accéder aux formations professionnelles, en voie plein-temps, hors commerce, décrites sur le site de l'enseignement secondaire II (www.ge.ch/c/es2), après réussite d'un concours d'admission et sous réserve de remplir les conditions de domicile en vigueur (art. 3 RAES-II). La priorité est donnée aux élèves mineurs.

1.5 RÉORIENTATIONS VERS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DUALE (EN ENTREPRISE)

- Tous les élèves peuvent prétendre à une réorientation vers une des nombreuses formations professionnelles, en voie dual, (www.orientation.ch), dont l'admission est conditionnée par l'approbation d'un contrat d'apprentissage — signé avec une entreprise autorisée à former — par l'OFPC. Un permis de travail valide est requis.

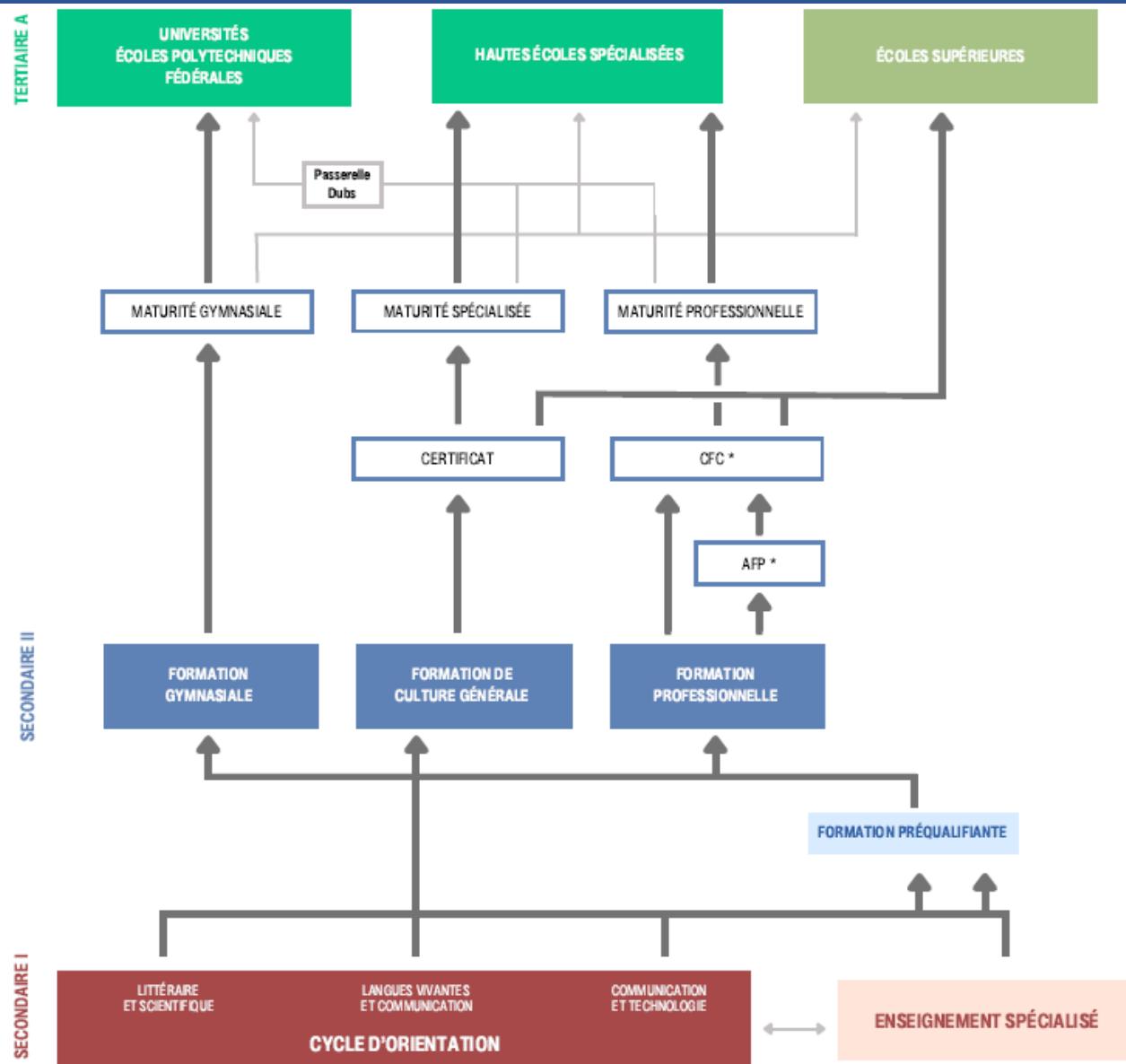
1.6 MOUVEMENTS ENTRE LES FORMATIONS PRÉQUALIFIANTES ET LES FORMATIONS CERTIFIANTES DE L'ES II

- L'intégration des élèves de l'ES II vers une formation préqualifiante n'est, à proprement parler, pas considérée comme une réorientation.
- L'admission en filière certifiante des élèves issus des classes préparatoires du commerce ou de l'ECG n'est pas considérée comme une réorientation.

1.7 MOUVEMENTS ENTRE L'ACCESII ET LES FORMATIONS CERTIFIANTES DE L'ES II

- L'admission en filière certifiante des élèves issus des classes de l'ACCES II n'est pas considérée comme une réorientation et fait l'objet d'une documentation dédiée.

2. SCHÉMA DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II ET TERTIAIRE B



Légende

→ Voie usuelle → Voie possible (ex Passerelle Dubs)

*CFC : Certificat fédéral de capacité

*AFP : Attestation fédérale de formation professionnelle

3. JE SUIS EN FORMATION AU COLLÈGE DE GENÈVE

RÉORIENTATIONS

3.1 EN 1^{ÈRE} ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	1 ^{ère} École de culture générale	sans conditions	Une seule réorientation est autorisée entre la filière de culture générale, la filière gymnasiale et la formation professionnelle initiale d'employée ou employé de commerce en voie plein temps.
	2 ^{ème} École de culture générale	A	
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	sans conditions	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	B	
	1 ^{ère} MP commerce	Admissible*	
PROMU	1 ^{ère} École de culture générale	NON admissible	* Pas de triplement en filière maturité
	2 ^{ème} École de culture générale	C	
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	NON admissible	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	sans conditions	
	1 ^{ère} MP commerce	Admissible*	

Admissible aux conditions suivantes :

A	<p>1. 1^{ère} année terminée. 2. Total minimum de 12 pour les notes de FR + MA + AN + IT ou AL.</p> <p><u>Si changement de langue</u></p> <p>3. Examen dans cette langue réussi à 4.0 et total pour les trois disciplines restantes MA + FR + une langue ≥ 9.0. Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève intègre une 1^{ère} ECG avec la nouvelle langue ou une 2^{ème} ECG avec la langue initiale, si le total de 12.0 est obtenu.</p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <p>4. Total minimum de 14.0 pour les notes de FR + MA + AL + AN. <u>Si changement de langue pour entrer en OS Pédagogie</u> 5. Examen réussi ≥ 4.5 et total de 10,5 pour les 3 disciplines restantes.</p> <p><u>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen</u></p> <p>6. l'élève intègre une 2^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p>
B	<p>1. 1^{ère} année terminée. 2. Note minimum 4.0 en français (FR), mathématiques (MA), langues choisies au CFP commerce (AN, AL ou IT). 3. Admissible avec la L2 du collège (AL ou IT).</p>
C	<p>Admissible.</p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <p>1. Les langues AL et AN sont obligatoires.</p> <p><u>Si changement de langue pour OSP Pédagogie</u></p> <p>2. Examen réussi ≥ 4.5.</p> <p><u>Si changement de langue pour une autre OSP</u></p> <p>3. Examen réussi ≥ 4.0.</p>

3.2 EN 2^{ÈME} ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	C	
	3 ^{ème} École de culture générale	D	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	sans conditions	
PROMU	3 ^{ème} École de culture générale	D	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	sans conditions	
PROMU OU NON PROMU	2 ^{ème} MP commerce	NON admissible	Possibilité d'accéder à la MP après le CFC (MP2)

Admissible aux conditions suivantes :

C	<p>Admissible.</p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les langues AL et AN sont obligatoires. <p><u>Si changement de langue pour l'OSP Pédagogie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Examen réussi ≥ à 4.5. <p><u>Si changement de langue pour une autre OSP</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Examen réussi ≥ à 4.0.
D	<p><u>1. 2^{ème} année de CdG terminée.</u></p> <p><u>2. Total minimum de 12 pour les notes de FR + MA + AN + IT ou AL.</u></p> <p><u>Si l'élève n'a qu'une langue parmi AL, AN et IT</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Examen réussi à 4.0 dans la 2^{ème} langue choisie et total pour les trois disciplines restantes MA + FR + une langue ≥ 9.0. <p><u>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève intègre une 2^{ème} année de l'ECG.</u></p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Total minimum de 14 pour les notes de FR + MA + AL (obligatoire) + AN (obligatoire). <p><u>Si changement de langue</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Examen réussi ≥ à 4.5 et total pour les trois disciplines restantes FR + MA + une langue ≥ 10.5. <p><u>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève est intégrée une 3^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</u></p> <p><u>Si l'élève n'a qu'une langue</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Examen réussi ≥ à 4.5 dans cette langue et total pour les trois disciplines restantes FR + MA + une langue ≥ 10.50. <p><u>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève intègre une 3^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</u></p> <p><u>Remarques valables pour toutes les options spécifiques pré-professionnelle (OSP)</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Stage intra-certificat (10 jours) à effectuer le plus tôt possible. 8. Travail personnel de certificat à commencer durant l'été (avec évaluation du projet en septembre). 9. Les rattrapages dans les disciplines non suivies au collège, ainsi que les notes obtenues en 2^{ème} année du collège et prises en compte pour l'obtention du certificat d'Ecole de culture générale, sont décrites à la page suivante.

3.3 EN 3^{ÈME} ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	3 ^{ème} École de culture générale	E	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	sans conditions	

E	<p>1. Stage intra-certificat (10 jours) à effectuer le plus tôt possible. 2. Travail personnel de certificat à commencer durant l'été (avec évaluation du projet en septembre).</p> <p><u>Pour l'OSP Pédagogie</u></p> <p>3. Élève admis sans condition s'il a étudié AL et AN au collège de Genève.</p> <p><u>Si pas AL et/ou AN</u></p> <p>4. Examen réussi ≥ à 4.5. Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève intègre une 3^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p> <p><u>Pour toutes les OSP (sauf Pédagogie)</u></p> <p>5. Si l'élève n'a qu'une langue parmi AL, AN, IT, le rattrapage de la deuxième langue est à sa charge (pas d'examen).</p>
---	--

D OU E	<p>Remarques applicables pour une réorientation en 3^{ème} Ecole de culture générale depuis une 2^{ème} ou 3^{ème} du collège de Genève</p> <p>Le choix de l'option spécifique préprofessionnelle doit tenir compte des disciplines suivies au CdG. Selon le cursus antérieur, un rattrapage dans certaines disciplines peut être exigé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'option spécifique travail social, le rattrapage du cours de sociologie de 2^{ème} année est à la charge de l'élève. - Pour l'option spécifique communication et information, le rattrapage des cours de gestion-comptabilité et de numérique et société est à la charge de l'élève. - Pour l'option spécifique arts, il convient de prendre contact directement avec la doyenne ou le doyen des réorientations de l'ECG. - Pour l'option spécifique musique, l'élève doit attester d'une pratique instrumentale ou vocale d'un an minimum l'année précédent son entrée en 3^{ème} ECG. - Pour l'option spécifique pédagogie, les normes d'entrée étant plus exigeantes que pour une entrée dans une autre option spécifique, l'élève doit choisir une OSP alternative au cas où il ne répondrait pas aux normes d'admission en pédagogie (total et /ou examen de langue si nécessaire). <p>Selon l'option choisie en 3^{ème} année de l'ECG, 1 ou 2 notes de la fin de la 2^{ème} année du CdG sont comptabilisées dans l'obtention du certificat ECG. Pour chacune de ces notes, il est souhaitable d'avoir un 4.0 au minimum pour favoriser l'obtention du titre. En cas de redoublement de la 2^{ème} année, ce sont les notes de l'année redoublée qui comptent.</p> <p style="text-align: center;">DISCIPLINES PRISES EN COMPTE DANS L'OBTENTION DU TITRE ET REPORTÉES SUR LE BULLETIN DU CERTIFICAT DE CULTURE GÉNÉRALE</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; width: 15%;">OPTION</th><th style="text-align: center; width: 15%;">SANTE</th><th style="text-align: center; width: 15%;">TRAVAIL SOCIAL</th><th style="text-align: center; width: 15%;">COMMUNICATION ET INFORMATION</th><th style="text-align: center; width: 15%;">ARTS</th><th style="text-align: center; width: 15%;">PEDAGOGIE (PE)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">NOTES 2^{ème} CdG comptant pour l'obtention du certificat ECG</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;"></td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">meilleure note parmi biologie - chimie - physique</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">meilleure note parmi biologie - chimie - physique</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">meilleure note parmi biologie - chimie - physique</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"></td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">Arts (moyenne HA et AP/MU)</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">Arts (moyenne HA et AP/MU)</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">Arts (moyenne HA et AP/MU)</td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;"></td><td style="text-align: center; vertical-align: middle;">Arts (moyenne HA et AP/MU)</td></tr> </tbody> </table>	OPTION	SANTE	TRAVAIL SOCIAL	COMMUNICATION ET INFORMATION	ARTS	PEDAGOGIE (PE)	NOTES 2^{ème} CdG comptant pour l'obtention du certificat ECG		meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique			Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)		Arts (moyenne HA et AP/MU)
OPTION	SANTE	TRAVAIL SOCIAL	COMMUNICATION ET INFORMATION	ARTS	PEDAGOGIE (PE)														
NOTES 2^{ème} CdG comptant pour l'obtention du certificat ECG		meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique															
	Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)		Arts (moyenne HA et AP/MU)														

4. JE SUIS EN FORMATION À L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

RÉORIENTATIONS

4.1 EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	sans conditions	
	1 ^{ère} MP commerce	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO ou F	
	2 ^{ème} Collège de Genève	G	
	1 ^{ère} MP commerce	H	
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	sans conditions	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	I	

Admissible aux conditions suivantes :

F	<p>Si non admissible en fin de 11^{ème} CO</p> <p>1. Total minimum de 20 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT).</p>
G	<p>Admissible aux trois conditions suivantes :</p> <p>1. Total minimum de 20 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT).</p> <p>2. Choix de l'OS possible si la discipline a été étudiée au préalable et si la moyenne est ≥ 5.0 Si l'élève n'a pas étudié la discipline souhaitée en OS, elle ou il doit passer un ou plusieurs examens, y compris pour les OS composites (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <p>3. Rattrapages à la charge de l'élève.</p>
H	<p>1. Admissible en fin de 11^{ème} CO. Si non admissible en fin de 11^{ème} CO</p> <p>2. Total minimum de 20 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + AN.</p>
I	<p>1. Total minimum de 20 pour les notes de FR + MA. + 2^{ème} langue (AL ou IT) + AN.</p>

4.2 EN 2^{ÈME} ANNÉE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG)

Provenances	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	2 ^{ème} CFC commerce rapide	J	
	2 ^{ème} Collège de Genève	Non admissible	
PROMU	2 ^{ème} CFC commerce rapide	sans conditions	
	2 ^{ème} Collège de Genève	K	
	3 ^{ème} Collège de Genève	L	

Admissible aux conditions suivantes :

J	<p>1. Total minimum de 12 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT).</p> <p>2. Aucune matière < 3.0.</p>
K	<p>Admissible aux quatre conditions suivantes :</p> <p>1. Total minimum de 20 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT).</p> <p>2. Moyenne de l'OSP ≥ 4.5.</p> <p>3. Choix de l'OS possible si la discipline a été étudiée au préalable et si la moyenne est ≥ 4.5 Si l'élève n'a pas étudié la discipline souhaitée en OS, elle ou il doit passer un ou plusieurs examens, y compris pour les OS composites (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <p>4. Rattrapages à la charge de l'élève.</p>
L	<p>Admissible aux quatre conditions suivantes :</p> <p>1. Total minimum de 22 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT).</p> <p>2. Moyenne de l'OSP ≥ 5.0.</p> <p>3. Choix de l'OS conditionné à la réussite d'un ou plusieurs examens (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <p>4. Rattrapages à la charge de l'élève et examens en cours d'année pour les disciplines dont la note de maturité est anticipée (arts visuels DF / musique DF / chimie DF).</p>

4.3 EN 3^{ÈME} ANNÉE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG)

Provenances	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	2 ^{ème} CFC commerce rapide	sans conditions	

5. JE SUIS EN FORMATION, EN VOIE PLEIN TEMPS, DANS UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE COMMERCE (CFP COMMERCE)

RÉORIENTATIONS

5.1 EN 1^{ÈRE} ANNÉE, EN VOIE PLEIN-TEMPS, DU CFP COMMERCE (CFP COM.)

Filière Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
CFC NON PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
	1 ^{ère} École de culture générale	sans conditions	
CFC PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
	1 ^{ère} École de culture générale	sans conditions	
MP NON PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	Si admissible en fin de 11 ^{ème} LS -CO A défaut, Tests d'admission	Rattrapages à la charge de l'élève suivant l'OSP choisie
	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible*	*Pas de triplement en filière maturité
	1 ^{ère} École de culture générale	Sans conditions	
	2 ^{ème} École de culture générale	Si admissible en fin de 11 ^{ème} LS -CO ou M	
MP PROMU	2 ^{ème} Collège de Genève	NON admissible	
	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible*	*Pas de triplement en filière maturité
	2 ^{ème} Collège de Genève	N	
	1 ^{ère} École de culture générale	NON admissible	
	2 ^{ème} École de culture générale	O	

Admissible aux conditions suivantes :

M <ol style="list-style-type: none"> 1^{ère} année terminée Total minimum de 12 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT). <p>Si changement de langue</p> <ol style="list-style-type: none"> Examen dans cette langue réussi à 4.0 et total pour les trois disciplines restantes MA + FR + une langue ≥ 9.0. <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève intègre une 1^{ère} ECG avec la nouvelle langue ou une 2^{ème} ECG avec la langue initiale si le total de 12.0 est obtenu.</p> <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie</p> <ol style="list-style-type: none"> Total minimum de 14 pour les notes de FR + MA + AL (obligatoire) + AN (obligatoire). <p>Si changement de langue</p> <ol style="list-style-type: none"> Examen réussi ≥ 4.5 et total pour les trois disciplines restantes FR + MA + une langue ≥ 10.5. Si l'élève n'obtient pas 4.5 à l'examen, il intègre une 2^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur. <p>Rattrapage par l'élève en sciences expérimentales et biologie et sciences de l'environnement ou en droit en fonction de l'OSP choisie à l'ECG.</p>	N <ol style="list-style-type: none"> Total minimum de 16 pour les notes de FR + MA + 2^{ème} langue (AL ou IT) + 3^{ème} langue (AL ou AN ou IT). Choix de l'OS possible si la discipline a été étudiée au préalable et moyenne est ≥ 5.0. <p>Si l'élève n'a pas étudié la discipline souhaitée en OS, elle ou il doit passer un ou plusieurs examens, y compris pour les OS composites (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <ol style="list-style-type: none"> Rattrapages à la charge de l'élève. 	O <p>Admissible.</p> <p>Si changement de langue</p> <ol style="list-style-type: none"> Examen réussi ≥ 4.0. <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève garde la langue de MP1.</p> <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie</p> <ol style="list-style-type: none"> AL et AN obligatoires. Si l'élève n'a pas étudié l'allemand Examen réussi ≥ 4.5. <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève intègre une 2^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p>
--	--	---

5.2 EN 2^{ÈME} ANNÉE EN VOIE PLEIN-TEMPS DU CFP COMMERCE (CFP COM.)

Filière Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
CFC NON PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	Tests d'admission	Rattrapages à la charge de l'élève suivant l'OSP choisie
CFC PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	Tests d'admission	Rattrapages à la charge de l'élève suivant l'OSP choisie
MP NON PROMU	2 ^{ème} Collège de Genève	P	
	2 ^{ème} École de culture générale	O	
	3 ^{ème} Collège de Genève	Non admis	
MP PROMU	2 ^{ème} Collège de Genève	P	
	3 ^{ème} Collège de Genève	Q	
	2 ^{ème} École de culture générale	O	

Admissible aux conditions suivantes :

O	<p>Admissible.</p> <p><u>Si examen de changement de langue</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examen réussi ≥ 4.0. <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève garde la langue de MP1.</p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. AL et AN obligatoires. <p><u>Si l'élève n'a pas étudié l'allemand</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Examen réussi ≥ à 4.5. <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève intègre une 2^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p>
P	<ol style="list-style-type: none"> 1. Admissible en OS Économie et droit uniquement aux conditions ci-dessous : 2. Total minimum de 16 pour les notes de FR + langue 2 (AI ou IT) + AN + MA. 3. Moyenne d'économie et droit ≥ 4.0. 4. Rattrapages à la charge de l'élève dans certaines disciplines.
Q	<ol style="list-style-type: none"> 1. Admissible en OS Économie et droit uniquement aux conditions ci-dessous : 2. Total minimum de 18 pour les notes de FR + langue 2 (AI ou IT) + AN + MA. 3. Moyenne ≥ 4.0 pour les notes de : langue 2 (AL ou IT), AN, économie et droit. 4. Rattrapage éventuel à la charge de l'élève. 5. Examens en cours d'année pour les disciplines dont la note de maturité est anticipée (arts visuels DF / musique DF / chimie DF).

6. JE SUIS EN FORMATION, EN VOIE PLEIN-TEMPS, DANS UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE HORS COMMERCE (CFP HORS COM.)

RÉORIENTATIONS

6.1 EN 1^{ÈRE} ANNÉE EN VOIE PLEIN-TEMPS D'UN CFP HORS COMMERCE

Filière Statut de promotion	Destinations	Conditions (p.)	Remarques
CFC NON PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	* Si l'élève était admissible uniquement en classe préparatoire de l'ECG ou du commerce, il peut se présenter aux tests d'admission pour une entrée en 1 ^{ère} ECG ou 1 ^{ère} CFP commerce plein-temps. Collège pas de TEAD
	1 ^{ère} École de culture générale*		
	1 ^{ère} CFC commerce plein-temps*		
	1 ^{ère} MP commerce		
CFC PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève		
	1 ^{ère} École de culture générale*		
	1 ^{ère} CFC commerce plein-temps*		
	1 ^{ère} MP Commerce		
CFC PROMU ou NON PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	Si bien promu en fin de 11 ^{ème} LS –CO ou R	
MP NON PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible*	*pas de triplement en filière maturité
	1 ^{ère} École de culture générale		
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps		
	1 ^{ère} MP commerce		
	2 ^{ème} École de culture générale	Si bien promu en fin de 11 ^{ème} LS –CO ou M (p.17)	
MP PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible*	*pas de triplement en filière maturité
	2 ^{ème} Collège de Genève	S	
	1 ^{ère} MP commerce	Admissible*	*pas de triplement en filière maturité
	2 ^{ème} École de culture générale	T	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	Si non admissible au terme de la 11 ^{ème} CO : Réussite de trois des quatre TEAD

Admissible aux conditions suivantes :

R	<p>1. 1^{ère} année terminée.</p> <p>2. Admissible en fin de 11^{ème} CO.</p> <p>3. Note Langue et communication ≥ 5.0.</p> <p>4. Note Société ≥ 5.0.</p> <p>5. Moyenne des branches non professionnelles ≥ 4.5.</p> <p>6. Si l'une des langues choisies est l'italien (non étudiée au CO), examen dans cette langue réussi ≥ 4.0. Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, AL obligatoire.</p> <p>7. Rattrapage par l'élève dans certaines disciplines suivant l'OSP choisie.</p> <p>8. Pas d'entrée en OSP Pédagogie.</p>	<p>S elle ou il doit passer un ou plusieurs examens, y compris pour les OS composites (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <p>2. Rattrapages de certaines disciplines à la charge de l'élève.</p>
S	<p>T Admissible</p> <p>Si changement de langue</p> <p>1. Examen dans cette langue réussi ≥ 4.0.</p> <p>2. Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève garde la langue de MP.</p> <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie</p> <p>3. AL et AN obligatoires.</p> <p>4. Examen réussi ≥ 4.5. Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen d'allemand, il garde sa langue de MP1 et intègre une 2^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p>	

6.2 EN 2^{ÈME} ANNÉE EN VOIE PLEIN-TEMPS D'UN CFP HORS COMMERCE

Filière Statut de promotion	Destinations	Conditions (p.)	Remarques
CFC NON PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
	1 ^{ère} École de culture générale		
	2 ^{ème} École de culture générale	V	
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps		
CFC PROMU	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
	1 ^{ère} École de culture générale		
	2 ^{ème} École de culture générale	V	
	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	Admissible si admissible en fin de 11 ^{ème} CO	
MP NON PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	U	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	Sans conditions	
	2 ^{ème} Collège de Genève	S	
MP PROMU	2 ^{ème} École de culture générale	U	
	2 ^{ème} CFC commerce rapide	Sans conditions	
	2 ^{ème} Collège de Genève	W	

Admissible aux conditions suivantes :

S	<p>Admissible</p> <p>1. Choix de l'OS possible si la discipline a été étudiée au préalable et si la moyenne est ≥ 5.0. Si l'élève n'a pas étudié la discipline souhaitée en OS, elle ou il doit passer un ou plusieurs examens, y compris pour les OS composites (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <p>2. Rattrapages de certaines disciplines à la charge de l'élève.</p>	<p>V</p> <p>1. 1^{ère} année terminée</p> <p><u>Bulletin de 1CFC :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Langue et communication ≥ 5.0. 3. Note Société ≥ 5.0. 4. Moyenne des branches non professionnelles ≥ 4.5. 5. Si l'une des langues choisies est l'italien (non étudiée au CO), examen dans cette langue réussi ≥ 4.0. 6. Rattrapage par l'élève dans certaines disciplines suivant l'OSP choisie. <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. AL et AN obligatoires. 8. Examen réussi ≥ 4.5. Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen d'allemand, il intègre une 2^{ème} ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.
U	<p>Admissible.</p> <p>Si changement de langue,</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examen de la langue réussi ≥ 4.0. 2. À défaut, l'élève garde la langue de MP1. <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie:</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. AL et AN obligatoires. <p>Si l'élève n'a pas étudié l'allemand :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Examen réussi ≥ 4.5. Si examen en AL, résultat ≥ 4.5. <p>Si l'élève n'obtient pas 4,5 à l'examen, il intègre une 2^e ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p>	<p>W</p> <p>1. Choix de l'OS possible si la discipline a été étudiée au préalable et si la moyenne est ≥ 4.5. Si l'élève n'a pas étudié la discipline souhaitée en OS, elle ou il doit passer un ou plusieurs examens, y compris pour les OS composites (s'adresser à l'administration du CdG).</p> <p>2. Rattrapages dans certaines disciplines à la charge de l'élève.</p>

7. ANNEXES

7.1 ACRONYMES :

ACCESII	Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II	SEL	Service des élèves (DGES II)
AL	Allemand	TEAD	Tests d'admission
AN	Anglais		
AP	Arts plastiques		
CdG	Collège de Genève		
CFC	Certificat fédéral de capacité		
CFP	Centre de formation professionnelle		
CO	Cycle d'orientation		
DF	Discipline fondamentale		
DGES II	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II		
ECG	École de culture générale		
ES II	Enseignement secondaire II		
FR	Français		
HA	Histoire de l'art		
HES	Hautes écoles spécialisées		
IT	Italien		
MA	Mathématiques		
MP	Maturité professionnelle		
MP1	CFP – maturité professionnelle intra-CFC		
MP2	CFP – maturité professionnelle post-CFC		
MPS	Équipe médico-psycho-sociale		
MU	Musique		
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue		
ORRM	Ordonnance et règlement fédéral sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale		
OS	Option spécifique (CdG)		
OSP	Option spécifique préprofessionnelle (ECG)		
RAES II	Règlement relatif à l'admission dans l'enseignement secondaire II (C 1 10.33)		
SOP	Service Organisation et Planification (DGES II)		

7.2 RESPONSABLES DES RÉORIENTATIONS

Responsable	M. Stephan Wenger, directeur du Service Organisation et Planification (DGES II – SOP)	022 / 546.60.10
Collège de Genève (CdG)		
Conférence des directrices et directeurs	Mme Sarah Dalbe, administratrice	022 / 388.33.90
Calvin	Mme Tania Lopez, doyenne	022 / 388.32.00
De Candolle	M. Bastien Bosson, doyen	022 / 388.48.00
André-Chavanne	Mme Ilaria Segoni, doyenne	022 / 388.37.00
Claparède	Mme Caroline Crettaz Herren, doyenne / M. Haris Lemopoulos, doyen / Mme Sonia Conti	022 / 388.22.00
Émilie-Gourd	M. Yves Josefovski, doyen	022 / 388.36.00
Rousseau	M. Sébastien Murphy, doyen	022 / 388.09.00
De Saussure	Mme Sylvie Cauwerts, doyenne	022 / 388.43.00
Sismondi	M. Céline Hetherington, doyenne	022 / 388.79.00
Madame de Staël	M. Santiago Royuela, doyen	022 / 388.48.50
Voltaire	M. Stéphane Trillat, doyen	022 / 388.08.00
École de culture générale (ECG)		
Conférence des directrices et directeurs	Mme Aude Schmutz, doyenne	022 / 388.59.00
Henry-Dunant	M. Pablo Villasuso, doyen	022 / 388.59.00
Jean-Piaget	M. Leonardo Capponi, maître-adjoint	022 / 388.78.00
Ella-Maillard	Mme Anne Nadakal, doyenne / M. Christian Morcillo	022 / 546.29.70
Aimée-Stitelmann	Mme Hélène Francart, doyenne	022 / 388.20.50
Madame de Staël	M. Santiago Royuela, doyen	022 / 388.48.50
Centres de formation professionnelle (CFP)		
CFP Commerce		
Conférence des directrices et directeurs	Mme Myriama Barka, doyenne	022 / 546.22.00
Nicolas-Bouvier	Mme Sasha Vannod, doyenne	022 / 546.22.00
André-Chavanne	Mme Sophie Bouveret, doyenne	022 / 388.37.00
Émilie-Gourd	M. Yves Josefovski, doyen	022 / 388.36.00
Aimée-Stitelmann	Mme Hélène Francart, doyenne	022 / 388.20.50
Raymond-Uldry	Mme Véronique Blattner, doyenne	022 / 546.40.50
CFP hors Commerce		
Conférence des directrices et directeurs CDFP	M. Enguerran Robert, maître adjoint	022 / 388.87.04
CFP Arts	Mme Inès Scolari, doyenne	022 / 388.50.00
CFP Construction	M. Yan Pacini, doyen	022 / 388.82.11
CFP Nature et environnement	M. Arnaud Pertuiset, doyen	022 / 546.67.10
CFP Santé et social	Mme Mirella Bonito Kastawa, doyenne	022 / 388.34.00
CFP Technique	M. Enguerran Robert, maître adjoint	022 / 388.87.04
CFP Service et Hôtellerie - Restauration	Mme. Sandra Scasso, doyenne	022 / 388.82.67
Maturité professionnelle post CFC – hors Commerce		
DGES II - Service enseignement, évaluation et certifications (SEC)	M. Andreas Fink, chargé de mission coordinateur des maturités professionnelles	022 / 546.59.20
OFPC – Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	Mme. Alessandra Giacomello / M. Moussa Dramé	022 / 388.46.22 / 388.46.86

7.3 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PARCOURS-TYPE (NON EXHAUSTIF)

	Ma scolarité actuelle				
	24-25	25-26	26-27	Décision	Page de la brochure
1	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	1 ^{ère} École de culture générale	Admissible ¹	p.17
2	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible sous conditions	p.17
3	1 ^{ère} Collège de Genève	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	1 ^{ère} École de culture générale	Non admissible	p.17
4	1 ^{ère} MP commerce	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	1 ^{ère} École de culture générale	Admissible ¹	p.17
5	1 ^{ère} Collège de Genève	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} École de culture générale	Non admissible	p.17
6	1 ^{ère} MP commerce	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible sous conditions	p.17
7	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible sous conditions ¹	p.18
8	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} CFC commerce plein temps	2 ^{ème} École de culture générale	Non admissible	p.18
9	1 ^{ère} MP commerce	1 ^{ère} MP commerce	1 ^{ère} École de culture générale	Contacter SOP – DGES II	p.17
10	1 ^{ère} MP. commerce	1 ^{ère} MP commerce	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible sous conditions	p.17
11	1 ^{ère} MP commerce	2 ^{ème} MP commerce	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible ¹	p.18
12	1 ^{ère} Collège de Genève non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible	p.20
13	1 ^{ère} Collège de Genève non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} École de culture générale ou 1 ^{ère} CFC commerce	Admissible selon normes	p.20
14	1 ^{ère} Collège de Genève non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible selon normes	p.20
15	1 ^{ère} Collège de Genève non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} CFC commerce rapide	Admissible selon normes	p.20
16	1 ^{ère} Collège de Genève promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} Collège de Genève	Admissible	p.20
17	1 ^{ère} Collège de Genève promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible selon normes	p.20
18	1 ^{ère} Collège de Genève promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} CFC commerce rapide	Admissible selon normes	p.20
19	1 ^{ère} Collège de Genève promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	3 ^{ème} Collège de Genève	Admissible selon normes séjours linguistiques	p.20
20	1 ^{ère} Collège de Genève promu ou non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} MP commerce	Admissible selon normes	p.20
21	1 ^{ère} Collège de Genève promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} MP commerce	Non admissible	p.20
22	1 ^{ère} Collège de Genève promu ou non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} MP commerce bilingue	Admissible selon normes ESI-ESII	p.20
23	1 ^{ère} École de culture générale non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} École de culture générale	Admissible selon décision conseil	p.20
24	1 ^{ère} École de culture générale non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	Admissible selon normes ESI-ESII	p.20
25	1 ^{ère} École de culture générale non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} Collège de Genève	Non admissible	p.20
26	1 ^{ère} École de culture générale non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} MP commerce	Non admissible	p.20
27	1 ^{ère} École de culture générale promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} École de culture générale	Admissible	p.20
28	1 ^{ère} École de culture générale promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} CFC commerce rapide	Admissible selon normes	p.20
29	1 ^{ère} École de culture générale promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} Collège de Genève	Admissible selon normes de réorientation	p.20
30	1 ^{ère} École de culture générale promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} Collège de Genève	Admissible selon normes de réorientation	p.20
31	1 ^{ère} École de culture générale promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	2 ^{ème} MP commerce	Non admissible	p.20
32	1 ^{ère} CFC commerce plein temps non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} CFC commerce plein temps	Admissible selon décision conseil	p.20
33	1 ^{ère} CFC commerce plein temps non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} École de culture générale	Admissible selon normes ESI-ESII	p.20
34	1 ^{ère} CFC commerce plein temps non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} MP commerce	Non admissible	p.20
35	1 ^{ère} CFC commerce plein temps non promu	1 ^{ère} CFC hors commerce	1 ^{ère} Collège de Genève	Non admissible	p.20

DGES II - Réorientations –

36	1ère CFC commerce plein temps promu	1ère CFC hors commerce	1ère Collège de Genève	Admissible selon normes ESI-ESII et normes scolaires *	p.20
37	1ère CFC commerce plein temps promu	1ère CFC hors commerce	2ème CFC commerce plein temps	Admissible	p.20
38	1ère CFC commerce plein temps promu	1ère CFC hors commerce	2ème École de culture générale	Admissible selon normes	p.20
39	1ère CFC commerce plein temps promu	1ère CFC hors commerce	2ème CFC commerce rapide	Non admissible	p.20
40	1ère CFC commerce plein temps promu	1ère CFC hors commerce	2ème Collège de Genève	Non admissible	p.20
41	1ère CFC commerce plein temps promu	1ère CFC hors commerce	2ème MP commerce	Non admissible	p.20
42	1ère MP commerce non promu	1ère CFC hors commerce	1ère Collège de Genève	Admissible selon normes ESI-ESII	p.20
43	1ère MP commerce non promu	1ère CFC hors commerce	1ère École de culture générale	Admissible selon normes ESI-ESII	p.20
44	1ère MP commerce non promu	1ère CFC hors commerce	1ère CFC commerce plein temps	Admissible selon normes	p.20
45	1ère MP commerce non promu	1ère CFC hors commerce	1ère MP commerce	Admissible selon décision conseil	p.20
46	1ère MP commerce non promu	1ère CFC hors commerce	2ème École de culture générale	Admissible selon normes	p.20
47	1ère MP commerce promu	1ère CFC hors commerce	2ème MP commerce	Admissible	p.20
48	1ère MP commerce promu	1ère CFC hors commerce	2ème Collège de Genève	Admissible selon normes	p.20
49	1ère MP commerce promu	1ère CFC hors commerce	2ème École de culture générale	Admissible selon normes	p.20
50	2ème MP	2ème MP hors commerce	2ème École de culture générale	Admissible ¹	p.21
51	1ère Collège de Genève	1ère Collège de Genève	1ère École de culture générale	Contacter SOP – DGES II	p.9
52	1ère Collège de Genève	1ère Collège de Genève	2ème École de culture générale	Admissible sous conditions	p.9
53	1ère Collège de Genève	1ère Collège de Genève	2ème École de culture générale	Admissible sous conditions	p.9
54	1ère Collège de Genève	1ère Collège de Genève	1ère MP commerce	Non admissible	p.9
55	1ère Collège de Genève	1ère Collège de Genève	1ère CFC commerce plein temps	Admissible ¹	p.9
56	1ère Collège de Genève	1ère Collège de Genève	2ème CFC commerce rapide	Admissible sous conditions	p.9
57	1ère Collège de Genève	2ème Collège de Genève	2ème École de culture générale	Admissible sous conditions ¹	p.10
58	2ème Collège de Genève	2ème Collège de Genève	2ème École de culture générale	Admissible sous conditions ¹	p.10
59	2ème Collège de Genève	2ème Collège de Genève	3ème École de culture générale	Admissible sous conditions	p.10
60	1ère Collège de Genève	2ème Collège de Genève	2ème CFC commerce rapide	Admissible ¹	p.10
61	3ème Collège de Genève	3ème Collège de Genève	3ème École de culture générale	Admissible sous conditions ¹	p.11
62	2ème Collège de Genève	3ème Collège de Genève	3ème École de culture générale	Admissible sous conditions ¹	p.11
63	2ème Collège de Genève	3ème Collège de Genève	2ème CFC commerce rapide	Admissible	p.11
64	3ème Collège de Genève	4ème Collège de Genève	3ème École de culture générale	Contacter SOP – DGES II	-
65	4ème Collège de Genève	4ème Collège de Genève	3ème École de culture générale	Contacter SOP – DGES II	-
66	1ère École de culture générale	1ère École de culture générale	1ère CFC commerce plein temps	Admissible ¹	p.13
67	1ère École de culture générale	2ème École de culture générale	2ème CFC commerce rapide	Admissible sous conditions	p.14
68	2ème École de culture générale	3ème École de culture générale	2ème CFC commerce rapide	Admissible sous conditions	p.15

* Moyennes annuelles en FR, MA, AN, AL ≥ 4,5 en fin de 11ème CO - LS.

¹ Admissible si l'élève redouble deux années de scolarité successives, soit, s'il triple son année de scolarité en changeant toutefois de filière. Ces parcours impliquent une prise de contact entre les doyennes et doyens des réorientations des établissements afin d'examiner le dossier de l'élève. Cette réorientation doit s'accompagner d'un suivi individuel dans l'école de destination.

7.4 CONDITIONS D'ADMISSION DEPUIS LA 11^{ÈME} ANNÉE DU CYCLE D'ORIENTATION (CO)



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département d'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'enseignement secondaire II
Service Organisation et Planification (SOP)

Admission des élèves du CO en 12^e année pour la rentrée 2026

CYCLE D'ORIENTATION	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II - Formations plein-temps (en école)												
	Préqualifiant			Centre de formation professionnelle (CFP) hors Commerce			Centre de formation professionnelle (CFP) Commerce			Ecole de culture générale (ECG)		Collège de Genève (CdG)	
	Tronc commun			Options			MP1			12e	13e	Maturité	Maturités bilingues
	Stage longue durée en entreprise (trouvé par l'élève)	Orientation et découverte des métiers (CFP-ECG)	Préparatoires professionnelles (CFP)	APP	CFC	MP1	APP	CFC	Maturité professionnelle	Maturité professionnelle bilingue Anglais			
Littéraire et scientifique (LS)													
promu													
non promu	●	●			●	●		●	●	●	●	●	
Langues vivantes et communication (LC)													
bien promu	Moyenne générale ≥ à 5.0 et une seule moyenne insuffisante (> à 4.0) sauf FR et MA.												
promu													
non promu	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Communication et technologie (CT)													
bien promu	Moyenne générale ≥ à 5.0 et une seule moyenne insuffisante (> à 4.0) sauf FR et MA.												
promu													
non promu	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Classe atelier (AT)													
	●	●	●	●	●	●							

Conditions :

- admission conformément aux résultats scolaires
- admission sur dossier et limitée aux places disponibles
- admission conditionnée par un concours d'entrée et limitée aux places disponibles
- admission conditionnée à un entretien d'orientation et limitée aux places disponibles
- admission conditionnée par des résultats scolaires spécifiques

- C₁ moyenne générale, FR, MA ≥ à 5.0
option spécifique préprofessionnelle (OSP)
 - arts et design : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en arts visuels / musique : moyenne annuelle en 10e ≥ à 4.0 en musique
 - théâtre : pratique théâtrale d'au moins 1 an / communication et information : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en allemand et en anglais
 - santé : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en physique / travail social : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en géographie et en histoire
 - pédagogie : FR+MA+AL+AN ≥ à 20.0
- C₂ FR+MA+AL ≥ à 9.0 ou FR+MA+AN ≥ à 9.0
- C₃ moyenne des disciplines principales ≥ à 4.5
- C₄ bilingue anglais ou allemand par séjour ou par enseignement : FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en avril (moyenne T1+T2) et en juin (annuel).
- C₅ MP1 Commerce (français-anglais) par enseignement : FR ≥ à 4.0 et AN ≥ à 4.5 en juin.

Conditions de domicile :
Seuls les élèves qui remplissent les conditions de domicile de l'Art.3 du RAES II, C 10.33, ont accès à l'enseignement secondaire II à plein temps.

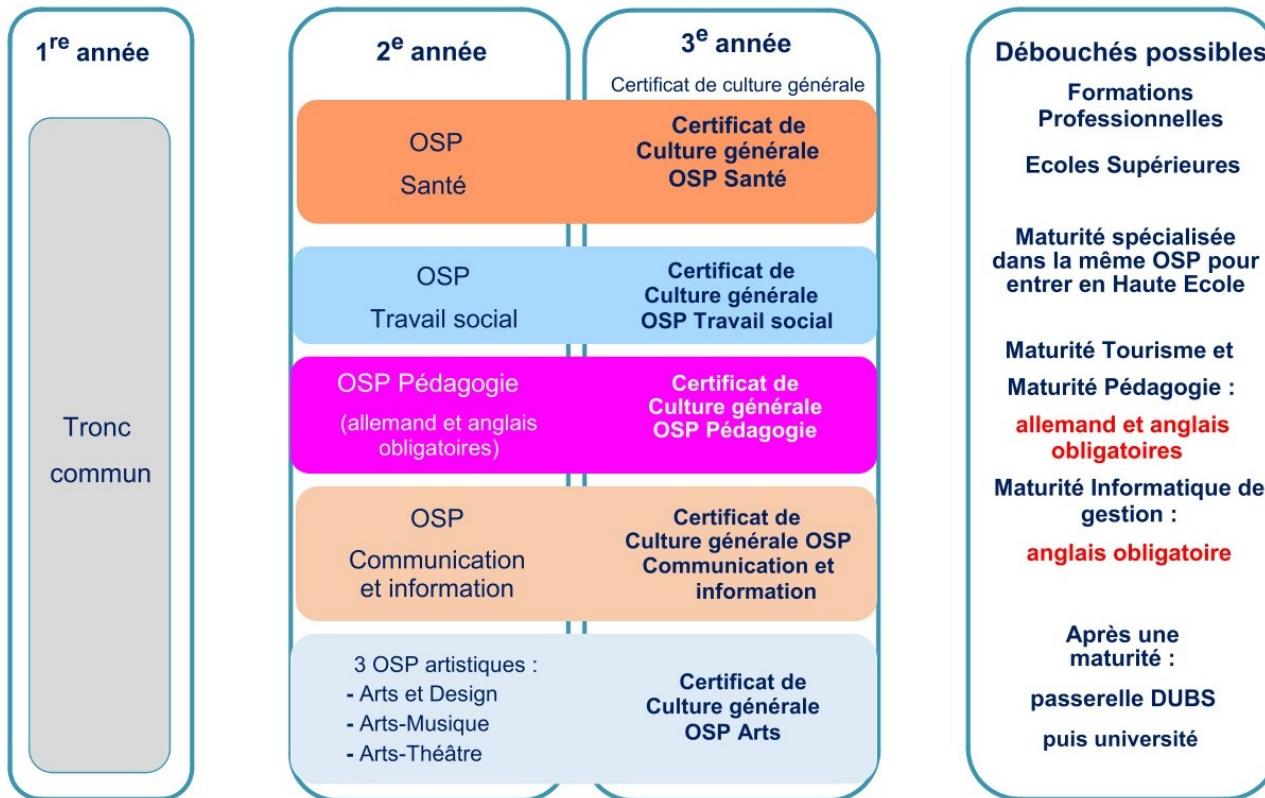
Abréviations :	
APP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFP	Centre de formation professionnelle
MP1	Maturité professionnelle intra-CFP
T1 / T2	1er / 2e trimestre (CO)

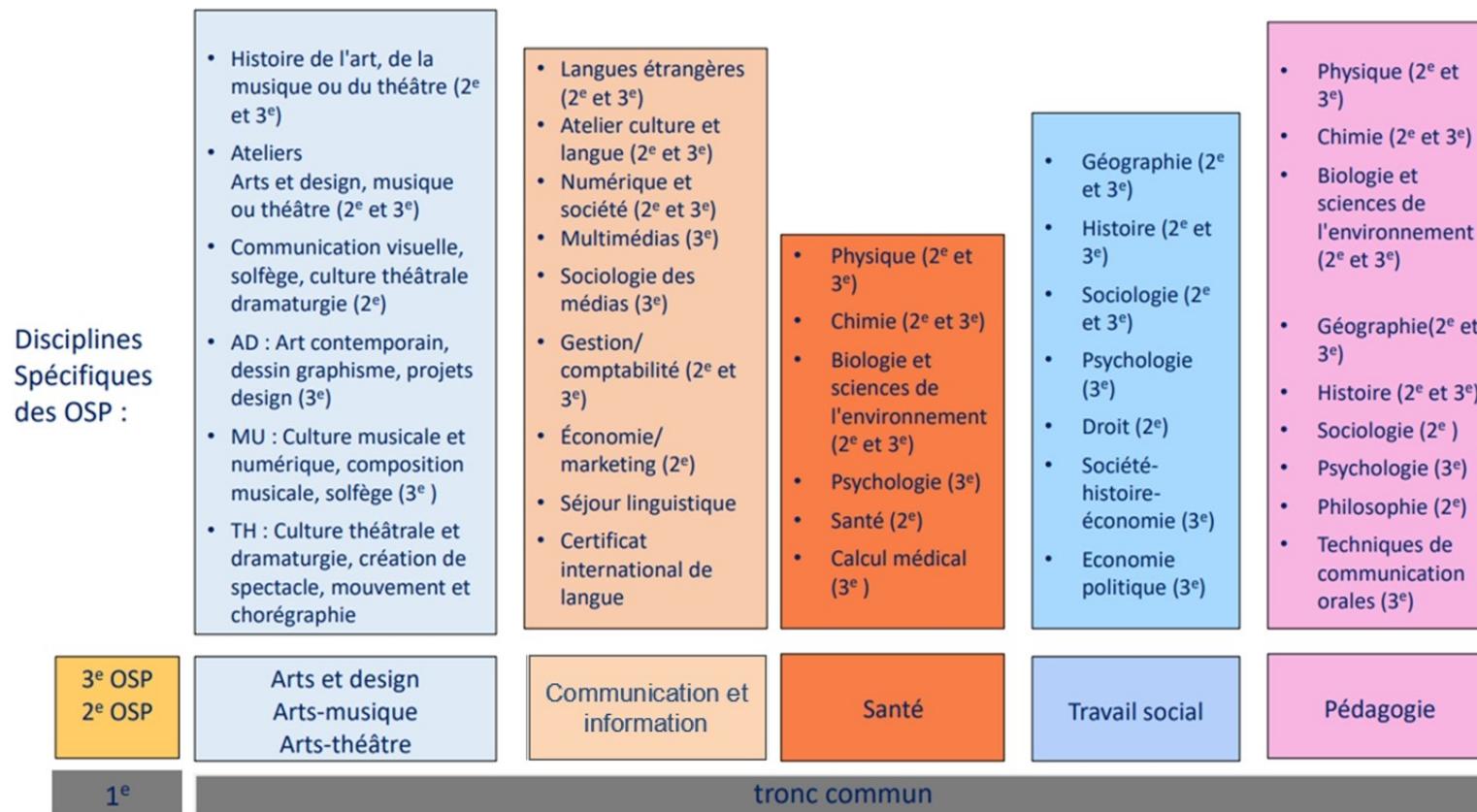
7.5 CDG : PRÉSENTATION DE LA GRILLE HORAIRE

disciplines	degrés				degrés				degrés				degrés				
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
français (et diction)					FR	6	4	4									
allemand					AL	3	3	3	3	4	4	5					
italien					IT	4	3	3	3	4	4	4	5				
anglais					AN	3	3	3	3	4	4	5					
espagnol					ES				3	4	4	5					
latin					LA	3	3	3	3	4	4	5					
grec					GR				4	4	5	5					
anglais de base					Anb												
mathématiques 1					MA1	4	4	4									
mathématiques 2					MA2	4	4	6									
informatique					IN								4	2	1	1	0
physique					PY	0	3	2	0	2	4	4	4				
applications des mathématiques					AM				0	0	2	2		4			
OS physique / applications des mathématiques					PM				2	4	6	6					
biologie					BI	0	2	2	0	2	2	3	4		4		
chimie					CH	2	2	0	0	2	2	3	3		4		
OS biologie et chimie					BC				4	4	6	7					
histoire					HI	2	2	2	2					4			
géographie					GE	0	2	2						4			
philosophie					PO	0	0	2	2					4			
introduction à l'économie et au droit					IED	2	0	0	0								
économie					EC				2	2	2	4		4			
droit					DR				2	2	2	3		4			
OS économie et droit					ED				4	4	4	7					
arts visuels					AP	2	2	0	0	2	4	4	6				
arts visuels					AV				4	6	6	8					
musique					MU	2	2	0	0	3	5	5	5		4		
instrument ^a					1	1	0	0	1	1	1	1					
éducation physique					EP									2	2	2	0
sport					SP									2+4			
travail de maturation					TM	0	0	1	1								

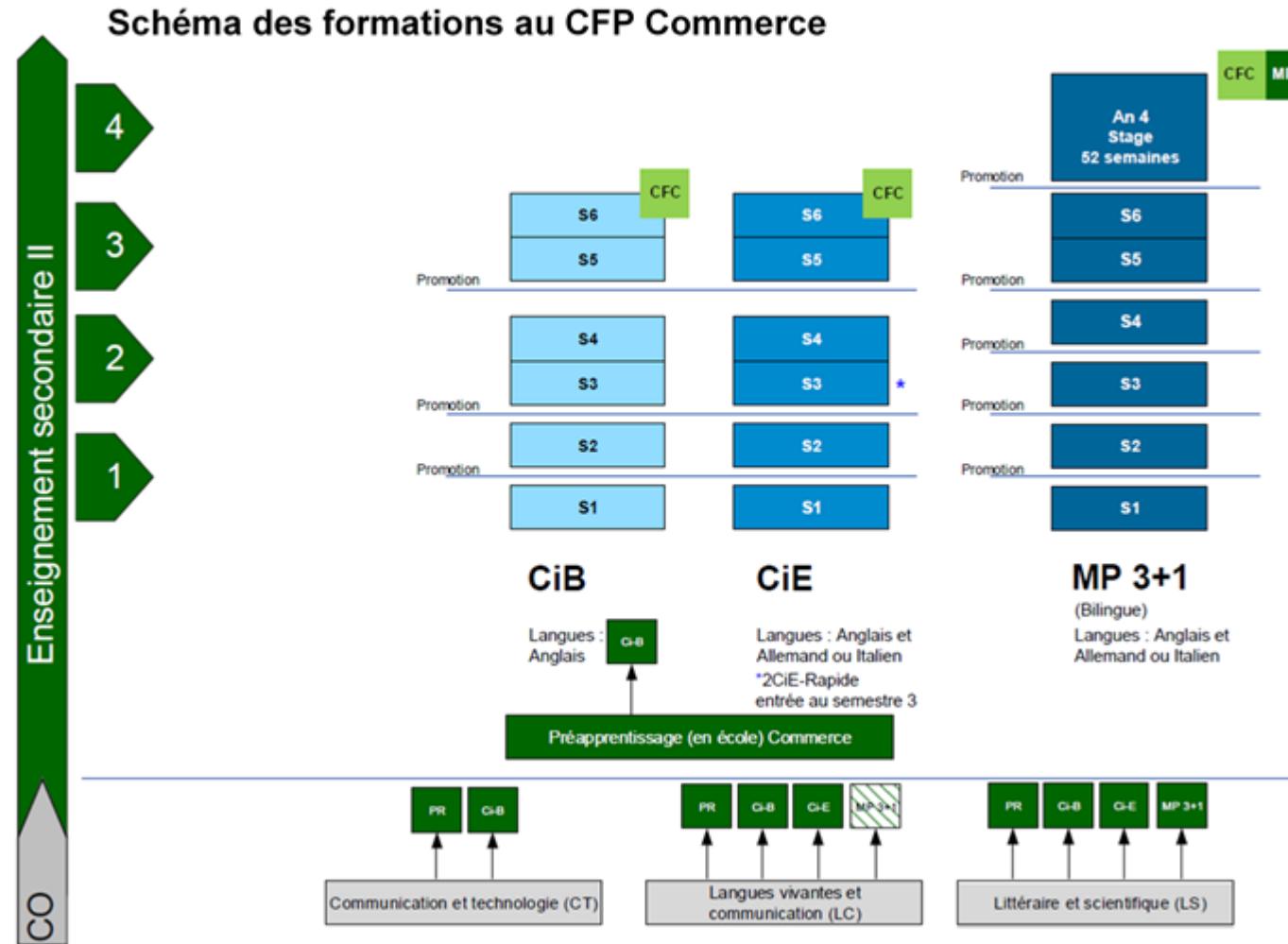
^a Les heures de pratique instrumentale ne sont pas comptabilisées dans l'horaire hebdomadaire.

7.6 ECG : PRÉSENTATION DES CURSUS ECG

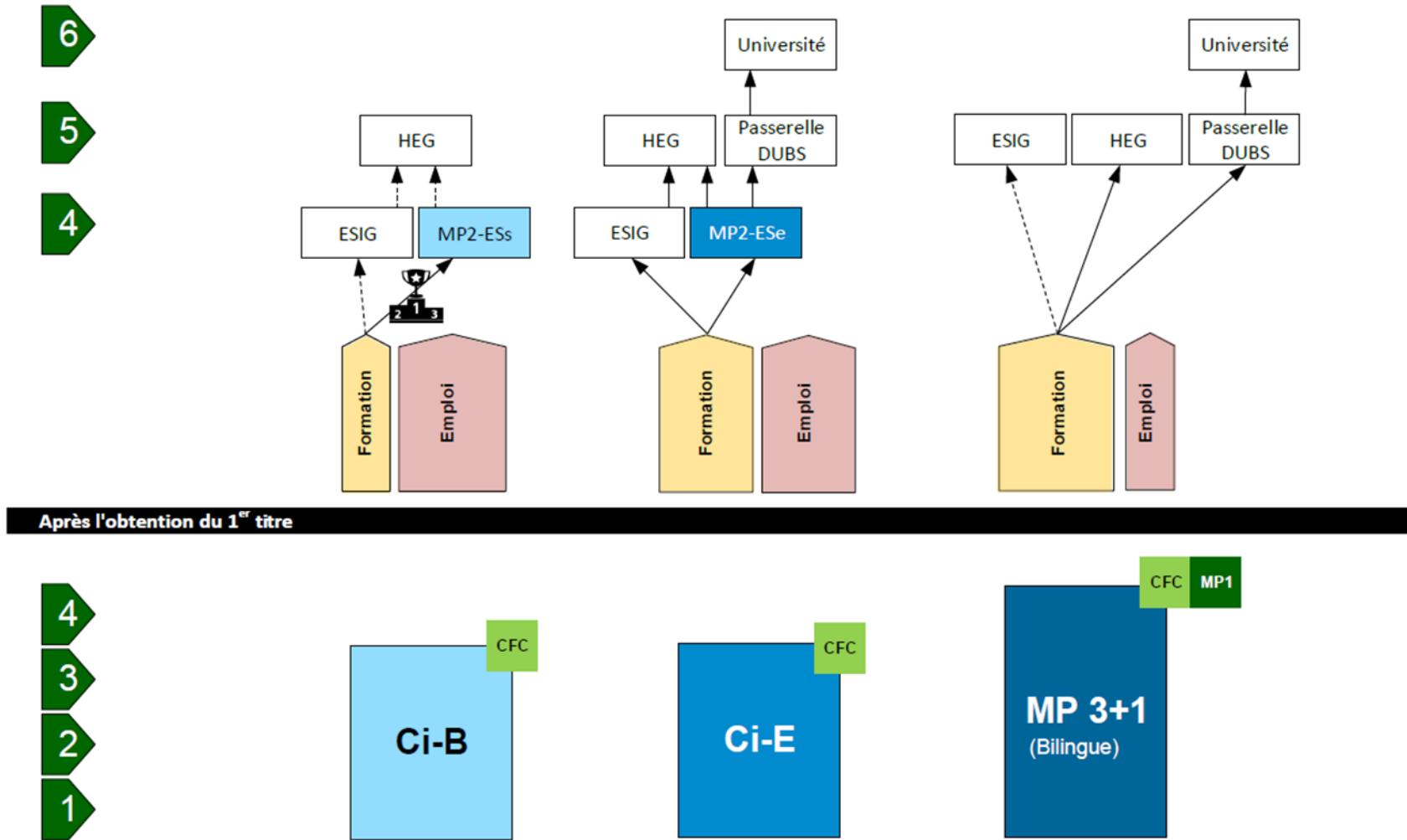




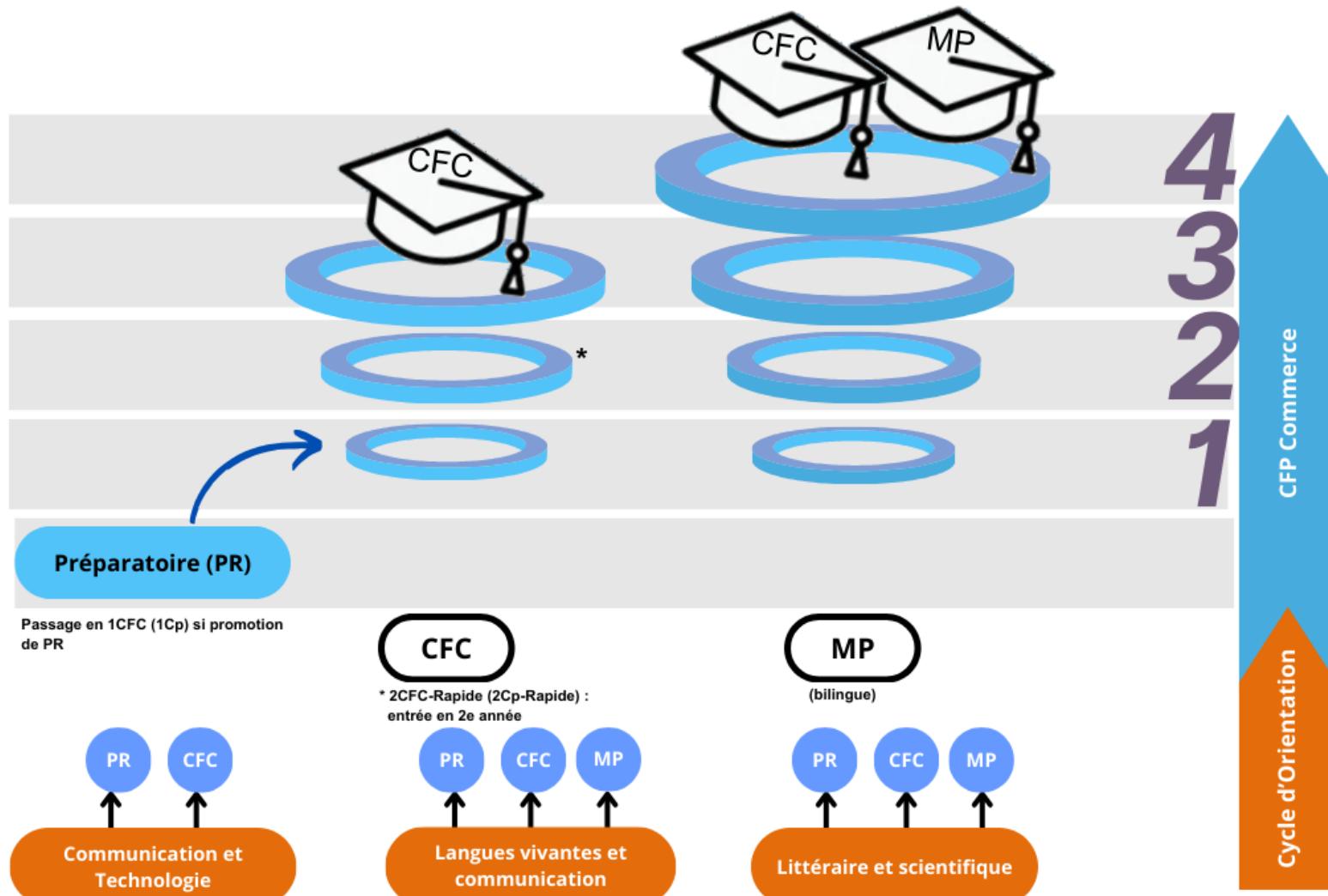
7.7 CFP COMMERCE : PRÉSENTATION DES CURSUS (POUR UNE ENTRÉE EN FORMATION JUSQU'À LA RENTRÉE 2022-2023)



Suites de formation avec un titre du CFP Commerce



7.8 FORMATIONS EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE COMMERCE À PLEIN TEMPS AU CFP COMMERCE (POUR UNE ENTRÉE EN FORMATION DÈS LA RENTRÉE 2023-2024)



ALM

OUTIL DE TICKETING POUR LES RÉORIENTATIONS D'ÉLÈVES GUIDE DE DÉMARRAGE RAPIDE

Accéder à ALM

ALM est une application « web » à lancer dans un navigateur Internet. Pour mettre l'application sur son poste de travail :

- Aller dans le centre de logiciel via le menu « Démarrer »,
- Écrire ALM launcher dans la recherche,
- Télécharger l'application

Procédure d'installation : <https://ge.ch/wikiext/display/BDCTEST/14.+Comment+installer+ALM+sans+les+droits+administrateur>

Lors du premier chargement uniquement, l'application doit se télécharger et cela peut durer jusqu'à 5 minutes. En cas de problème, veuillez contacter directement le support au 888 88.

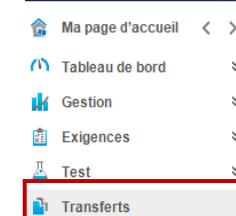


Prérequis :

- Poste sur le réseau de l'Etat (ou accès distant VDI/VPN)
- Accès ALM fourni par le service de la Scolarité
- Login habituel EDU ou ETAT

Ticket de Réorientation

Tout repose sur le module « Transferts » de ALM qui se trouve dans le menu en haut à gauche



Le ticket de réorientation est ouvert par l'école de provenance qui collecte les informations pour que les écoles de destination puissent avoir l'ensemble des informations pour accueillir les élèves réorientés. La logique, le choix des options ou de discipline, l'orientation de l'élève réorienté doivent être faits en amont par le doyen de réorientation de l'école de provenance qui se base sur les informations fournies par les administrations.

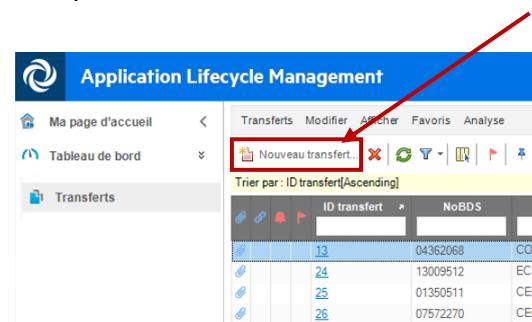
Chaque nouvelle demande de réorientation reçoit :

- un ID transfert (n° séquentiel unique);
- un statut (« Nouveau » par défaut à l'ouverture du ticket).

Actions possibles

Créer une demande

Pour ouvrir un nouveau ticket de réorientation, il faut cliquer sur le bouton « Nouveau transfert ».



Editer / consulter une demande

Pour éditer une demande, il faut cliquer sur son numéro (ID). Cela ouvre une nouvelle fenêtre.

ID transfert	NoBDS
13	04362068 COLL
24	13009512 EC R
25	01350511 CEC
26	07572270 CEC

En sélectionnant une ligne du récapitulatif, les informations des réorientations s'affichent directement dans la partie inférieure de l'application. Dans cet espace, il est possible :

- d'ajouter des pièces jointes (en glissant-déposant)
- d'ajouter des commentaires
 - ne pas oublier de cliquer sur le bouton « commentaire » pour ajouter son nom et la date
 - si l'il s'agit d'une situation particulière nécessitant une prise de contact directe avec le doyen concerné, veuillez le préciser dans cet espace.

The screenshot shows a detailed view of a transfer record. At the top, there's a table with columns for ID, NoBDS, Student Name, Status, School, AdS Provenance, Transfer Motive, Assigned To, Destination, ECG Track, Discipline OSP, Detection Date, and Date of Birth. Below this is a navigation bar with tabs: Description, Pièces jointes (highlighted with a red box), Entités liées, Historique, and Préavis Doyen. Under 'Pièces jointes', there's a 'Résumé:' field containing 'Toto Jeannette'. Below that is a rich text editor toolbar. On the right, there's a 'Commentaires:' section with a red box around it, showing a comment from 'guisief01aag' dated 18.03.2021. At the bottom, there are sections for 'Pièces jointes obligatoires' and 'Comportement (assiduité, attitude, etc.)'.

Champs importants

Assigné à

Il s'agit d'un champ obligatoire qui permet d'attribuer la demande à une personne spécifique qui sera chargée de traiter la situation.

- Sélectionner une seule personne (pour garantir un suivi).
- Choisir la personne qui va suivre le dossier dans la filière de destination. L'attribution s'effectue selon le processus usuel : vers le CFP Commerce désigner Mme Barka, vers les autres filières, désigner le doyen des réorientations de l'école de destination selon la répartition géographique SITG.
- Si la demande est incomplète ou en préparation, s'attribuer la demande.

Statut de la demande

Il s'agit d'un « workflow » de l'ouverture du ticket jusqu'au moment où la réorientation de l'élève est finalisée.

- *Nouveau* : valeur par défaut à l'ouverture du ticket.
- *En cours* : dès qu'une personne de l'école de destination commence le traitement.
- *Inscrit iPO* : dès que l'élève est préinscrit dans iPO par l'école de destination.
- *Départ confirmé* : dès que la demande de réorientation est confirmée par l'élève. Ce statut est à indiquer par l'école de provenance dès que possible mais au plus tard après avoir déposé le carnet de fin d'année ~~le 24 juin ou, en cas de nécessité uniquement, le 25 juin avant midi.~~
- *Arrivée validée*: statut à indiquer ~~au plus tard le 2 juin~~ par l'école de destination après saisie de l'inscription dans iPO et vérification de l'admissibilité de l'élève dont le départ a été confirmé par l'école de provenance.
- *Annulé* : si la demande de réorientation est annulée. Statut à indiquer dès que possible ~~mais au plus tard le 25 juin avant 12h00~~ par l'école de provenance, plus d'interaction nécessaire. Il n'est pas possible d'effacer une demande, celle-ci doit être annulée.

The screenshot shows a software application window with a toolbar at the top containing various icons. Below the toolbar, there are tabs labeled 'Détails', 'Page S', 'Pages', and 'Préavis Doyen'. The 'Détails' tab is selected. On the left, there is a section titled 'Pièces jointes' with a small icon. To the right, there is a list of fields with their corresponding input areas. One field, 'Statut transfert', has a dropdown menu open, showing the options listed above. A red box highlights the 'Annulé' option in the dropdown, and a red arrow points from the text 'Annulé' in the list to this red box. The rest of the interface is mostly white space with some gray borders and standard UI elements.

Elève et nBDS

Le nom et prénom de l'élève est automatiquement recopié dans le descriptif de la demande.

The screenshot shows a software interface for managing student profiles. At the top, there are several icons and buttons. Below them, the 'Résumé' section displays the name 'Andrew Marco'. Underneath, there are three tabs: 'Détails' (which is selected), 'Plan d'étude (choix)', and 'Préavis Doyen'. In the 'Détails' tab, there are two fields: 'Statut demande:' with a dropdown menu set to 'Nouveau', and 'Elève (Nom Prénom)' which contains the name 'Andrew Marco'. A red arrow points from the 'Elève (Nom Prénom)' field back up towards the 'Résumé' section.

▪Assigné à :	_____
▪nBDS :	_____
▪Email élève :	_____
▪Doyen resp. élève :	_____
▪Destination :	_____
▪Type de transfert :	_____
▪Statut 1S :	_____
▪Suivi réseau :	_____

Un nouveau champ dans l'onglet « Détails » (nouvelle colonne dans le tableau de bord) est arrivé. Il s'appelle « Type de transfert » et permet de distinguer les réorientations des erreurs manifeste d'orientation.

Pour les élèves inscrit dans le préqualifiant, nous indiquerons par défaut que cela est une réorientation.

Onglets à renseigner

En fonction des renseignements saisis ou des filières, des champs complémentaires doivent être complétés, notamment :

- Plan d'étude (choix d'options)

- Suivi réseau (contacts)
- Préavis Doyen (un espace pour des commentaires détaillés)

The screenshot shows a software application window with a toolbar at the top. Below the toolbar, a header bar displays "Résumé : Andrew Marco". A navigation menu below the header includes "Détails", "Plan d'étude (choix)", "Suivi réseau", and "Préavis Doyen". The "Suivi réseau" tab is highlighted with a red box and a red arrow pointing to it from the list above. On the left, there's a sidebar with "Pièces jointes". The main content area contains several input fields with labels and dropdown menus. The "Suivi réseau" field has the value "oui".

■ Statut demande :	Nouveau
■ Elève (Nom Prénom) :	Andrew Marco
■ Téléphone élève :	
■ Ecole provenance :	
■ AdS provenance :	
■ Motif transfert :	
■ Statut 1S :	
■ Suivi réseau :	oui

Le Préqualifiant

■ Destination :	CdG 1ère
■ Type de transfert :	CdG 2e
■ Statut 1S :	CdG 3e
■ Suivi réseau :	CFC ASE +Mpi santé-social CFC ASC +Mpi santé-social CFCI 1ère CFCI-Rapide 2e ECG 1ère ECG 2e ECG 3e MP1-ESe 3+1 MP1-ESe Bilingue 1ère Préqualifiant

Dans le champ « Destination » de l'onglet « Détails », la filière « préqualifiant » est apparue puisque les élèves de l'ES II qui seront inscrits dans une filière de la formation préqualifiante seront répertoriés dans ALM.

Faire ce choix dans le menu déroulant implique des champs supplémentaires dans l'onglet « Plan d'étude (choix) » comme cela indiqué ci-dessous.

En effet, il y a trois champs « Choix » et « Option » qui apparaissent. Il convient de remplir les 6 champs avec des éléments différents. Les choix faits ont une incidence sur les champs des options.

■ Choix 1 : <input type="text"/>	■ Choix 2 : <input type="text"/>	■ Choix 3 : <input type="text"/>	■ Option 1 : <input type="text"/>	■ Option 2 : <input type="text"/>	■ Option 3 : <input type="text"/>
■ Elève avec aménagements : <input type="text"/>	Commune d'origine : <input type="text"/>	No AVS : <input type="text"/>	■ Examens adm. requis : <input type="text"/>	■ Santé : <input type="text"/>	■ Assiduité scolaire et motivation : <input type="text"/>
■ Insertion sociale / comportement... : <input type="text"/>	■ Environnement familial et réseau : <input type="text"/>	■ Insertion scolaire / comportemen... : <input type="text"/>	■ Capacités scolaires et d'apprenti... : <input type="text"/>	■ Projet de formation : <input type="text"/>	

Les choix possibles sont au nombre de 4 et le nombre d'options varient en fonction du choix :

Découverte métiers en CFP (B)
Orientation ECG ou Com (C)
Prépa pro en CFP (D)
Stage longue durée (A)

En fonction des choix, les options sont les suivantes :

Stage longue durée (A) :

Contrat stage signé
Promesse stage signée
Recherche stage en cours

Découverte métiers en CFP (B) :

Découverte métiers CFP A
Découverte métiers CFP C
Découverte métiers CFP Ne
Découverte métiers CFP Sa
Découverte métiers CFP SHR
Découverte métiers CFP So
Découverte métiers CFP T

Orientation ECG ou Com (C) :

Anglais + Sc. Expérimentales
Anglais + Socio-psychologique
Anglais + tech. Com orale
Tech. Com. orale + Sc. Expérimentales
Tech. Com. orale + Socio-psychologique

Prépa pro en CFP :

CFP A : Comm. visuelle
CFP A : Confection et Arts vivants
CFP A : Design espace
CFP A : Design objet
CFP C : Const. métallique
CFP C : Électricité
CFP Ne : Métiers verts
CFP Sa : Domaine dentaire
CFP Sa : Métiers des soins
CFP SHR : Coiffure
CFP SHR : Restauration
CFP So : Travail social
CFP T : Auto-moto
CFP T : Horlogerie

Evaluation des critères pour obtenir un score pour les élèves inscrits au préqualifiant :

■ Examen langue :	<input type="text"/>	■ Insertion sociale / comportement...	<input type="text"/>
■ Santé :	<input type="text"/>	■ Environnement familial et réseau :	<input type="text"/>
■ Assiduité scolaire et motivation :	<input type="text"/>	■ Capacités scolaires et d'apprenti...	<input type="text"/>
■ Insertion scolaire / comportemen...	<input type="text"/>	■ Projet de formation :	<input type="text"/>

Pour chacun de ces critères, il convient d'attribuer un score allant de -2 à +2 par pas de 1. La somme des scores pour les 7 critères donne un total de point qui correspond à un ranking et donc à une position dans une liste d'attente dans un choix de formation préqualifiante qui est complète.

L'attribution des points peut se faire avec le concours et l'expertise du maître de groupe qui connaît l'élève.

[Lien vers les informations concernant la formation préqualifiante.](#)

Contrôle à la saisie

Les champs affichés varient en fonction des réponses ou de la destination. C'est le cas par exemple pour les choix de filières ECG.

Détails	Plan d'étude (choix)	Suivi réseau	Parcours scolaire	Préavis Doyen
Filière ECG :	<input type="text"/> 3e · Arts	Science 1 :	<input type="text"/>	Langue 1 : <input type="text"/> Anglais
Discipline OSP :	<input type="text"/> Atelier arts-musique	Science 2 :	<input type="text"/>	Langue 2 : <input type="text"/> Anglais
Discipline rempl. OSP :	<input type="text"/>	Science choix rempl. :	<input type="text"/>	
Langue 1 :	<input type="text"/> Anglais	Langue 2 :	<input type="text"/>	
FNF :	<input type="text"/> oui	Elève avec aménagements :	<input type="text"/> non	

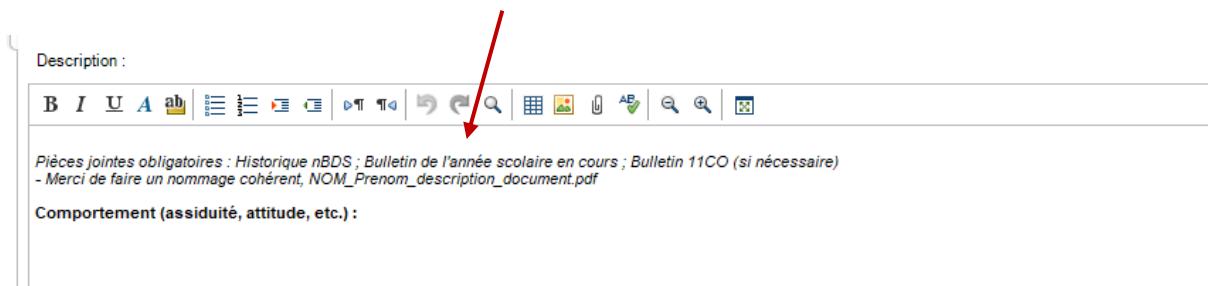
Langue 2 doit être différente de Langue 1

Pièces jointes

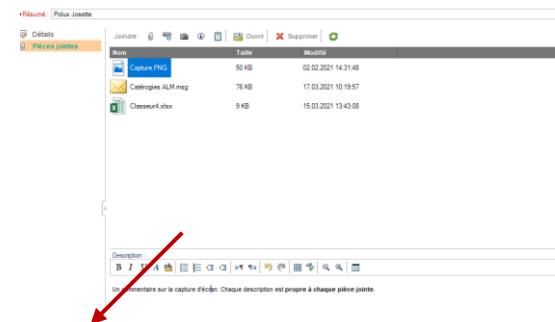
Chaque demande de réorientation doit être complétée par des pièces jointes obligatoires. Il est possible d'ajouter des pièces jointes de la façon suivante :

- Glisser un fichier depuis l'explorateur dans la zone des pièces-jointes ALM
- Glisser un email de Outlook (sauf version web) dans la zone des pièces-jointes
- Effectuer une capture d'écran directement depuis ALM (ex. pour ajouter une capture d'écran de la nBDS)

Afin d'optimiser la transmission et l'utilisation des pièces jointes par les écoles de destination, il est préférable de procéder à un nommage cohérent et commun des pièces jointes, par exemple : *NOM_prénom_bulletin_11CO.pdf*.



Pour chaque pièce jointe, il est possible d'ajouter un commentaire, en dessous de la zone des pièces jointes sous "Description".



Liste des demandes

L'écran affiché à l'ouverture d'ALM liste toutes les demandes. Il est possible de les filtrer.

Lors de votre première connexion, veuillez sélectionner l'un des "Favoris → Public" proposés, comme par exemple « Transfert-général ».

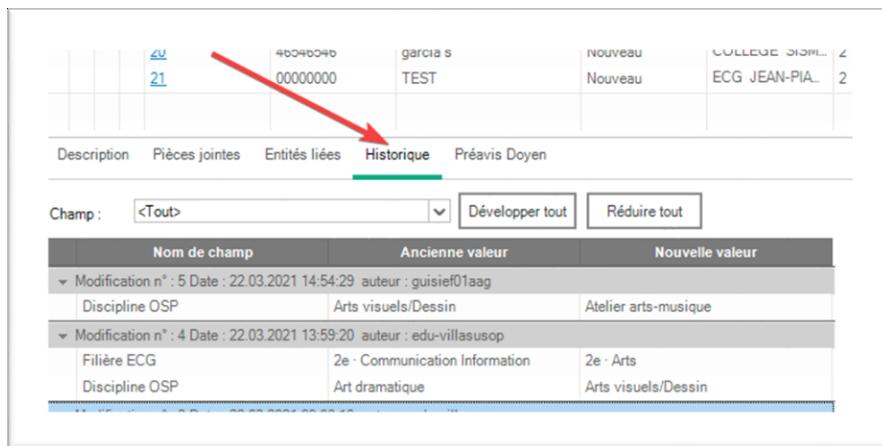
- Un certain nombre de filtres sont ainsi proposés.
- Il est possible de créer vos propres filtres et de les stocker dans les Favoris « privés ».
- L'ordre des colonnes peut également être modifié.
- Attention, la catégorie de favoris "public" est accessible par tous les utilisateurs, ne l'utiliser que si le favori doit être utilisé par plusieurs utilisateurs.

The screenshot shows the ALM software interface with the 'Transferts' tab selected. At the top, there's a menu bar with 'Transferts', 'Modifier', 'Afficher', 'Favoris', and 'Analyse'. A red arrow points from the 'Favoris' menu to a dropdown menu that appears. This dropdown menu has two options: 'Ajouter aux favoris...' and 'Organiser les favoris...'. Below this, it says 'Favori : (public) Transfert_general:' followed by a 'Public' button. Another red arrow points from the 'Public' button to a list of filters. The list includes 'Transferts', 'CFP_Commerce', 'ECG_pv', 'CdG', 'CFP commerce', 'CFP hors commerce', and 'ECG'. At the bottom of the list, 'Transfert_general' is highlighted with a red box. The main table below shows two rows of data: row 26 (ID 02318167, Mallet Paul) and row 27 (ID 02318167, Mallet Paul). The table has columns for 'Description', 'Pièces jointes', 'Entités liées', 'Historique', 'Préavis Doyen', and 'Motif transfert'. The 'Motif transfert' column for row 26 contains the value 'Transfert_general'.

Suivi des modifications

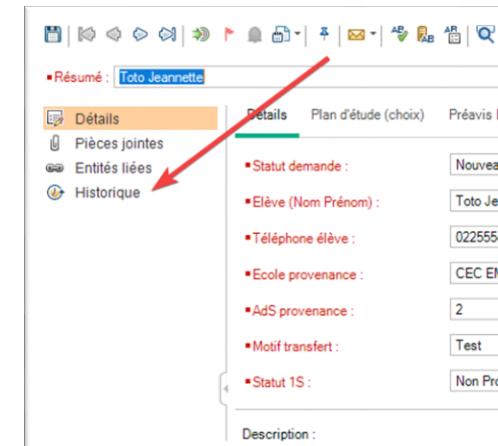
Un certain nombre de champs ont été configurés pour archiver les modifications faites par les différents utilisateurs. Ces informations sont disponibles dans la rubrique "Historique" disponible :

- en bas de la liste des demandes



This screenshot shows a list of applications or demands. At the top, there are several columns with data. Below the columns, there is a navigation bar with tabs: Description, Pièces jointes, Entités liées, Historique (which is underlined in green), and Préavis Doyen. A red arrow points to the 'Historique' tab. Below the navigation bar, there is a search bar labeled 'Champ : <Tout>' and two buttons: 'Développer tout' and 'Réduire tout'. Underneath, there is a table titled 'Historique' with columns 'Nom de champ', 'Ancienne valeur', and 'Nouvelle valeur'. It lists two modifications:

Nom de champ	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
Modification n° : 5 Date : 22.03.2021 14:54:29 auteur : guisief01aag		
Discipline OSP	Arts visuels/Dessin	Atelier arts-musique
Modification n° : 4 Date : 22.03.2021 13:59:20 auteur : edu-villasusop		
Filière ECG	2e · Communication Information	2e · Arts
Discipline OSP	Art dramatique	Arts visuels/Dessin



This screenshot shows a detailed view of an application record for 'Toto Jeannette'. The top navigation bar includes tabs for Résumé, Détails, Plan d'étude (choix), and Préavis D. A red arrow points to the 'Historique' tab in the 'Détails' section. The main area displays various fields with their current values, such as 'Statut demande : Nouveau', 'Elève (Nom Prénom) : Toto Jea', and 'Motif transfert : Test'. There is also a 'Description:' field at the bottom.

- en affichant en détail une demande

Aide et support

Problèmes d'accès

En cas de problème d'accès au système, veuillez contacter le support au 888 88.

Documentation ALM

Une documentation sous forme de WIKI est disponible ici : https://ge.ch/wikiext/x/eqWaSQ_.